

CONCOURS BRVM FINTECH INNOVATION CHALLENGE

2018

Appel à propositions de projets Fintech



BRVM Fintech Lab

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

18/09/2018

Table des matières

I.	PREAMBULE	2
II.	OBJECTIFS ET JUSTIFICATION.....	3
III.	PARTICIPATION.....	3
3.1.	Profil des participants.....	3
3.2.	Avantages à participer	3
3.3.	Modalités de participation	4
IV.	CARACTERISTIQUES DES PROJETS	4
V.	PROCESSUS DE SELECTION.....	5
5.1.	Critères de sélection	5
5.2.	Pré-sélection	7
5.3.	Entretiens.....	7
5.4.	Sélection des Projets.....	8
VI.	SOUTIEN ET PRIX.....	8
6.1.	Modalités de Soutien	8
6.2.	Awards	9
VII.	DOSSIER DE CANDIDATURE	9
VIII.	DROITS	10
8.1.	Droits d’auteur.....	10
8.2.	Clause limitative de responsabilité.....	10

I. PREAMBULE

Face au bouleversement numérique, la question n'est plus de mesurer l'impact de la transformation, mais bien de prendre part à cette révolution, de devenir acteur des changements induits par le digital et de tirer profit des opportunités qu'il offre au secteur financier. Au cœur des nouveaux usages, l'avènement des services « sur-mesure » dans tous les pans de l'économie représente un challenge majeur pour les acteurs financiers historiques (banques, assurances, bourses, etc.). De plus en plus adaptés au mode de vie des consommateurs, les services financiers deviennent personnalisés et contextualisés, fondant les bases de nouveaux modèles prédictifs et prescriptifs. Dans cette même dynamique, les interactions entre les consommateurs et les fournisseurs de services financiers deviennent de plus en plus flexibles, modulables et riches en valeur.

Ancrées à ces nouveaux comportements, les nouvelles technologies façonnent les usages des consommateurs. À travers les assistants virtuels intelligents, l'intelligence artificielle crée de nouveaux moyens de communication avec les utilisateurs. Le Big Data permet d'anticiper leurs besoins tandis que la blockchain les rassure en sécurisant les échanges.

À l'image des mutations réalisées dans d'autres industries, la clé du succès de la transformation digitale des acteurs financiers, traditionnels et nouveaux entrants, repose sur l'addition des forces de chacun. Les acteurs financiers historiques disposent des ressources et de l'expertise, humaines et technologiques, acquises au fil des années de services offerts à leurs clients. Les nouveaux entrants révèlent quant à eux les nouveaux usages des clients en répondant précisément à leurs attentes en matière d'offres et d'interaction. La complémentarité de ces deux types d'acteurs permettra la modernisation de l'industrie financière.

Afin d'anticiper sur les disruptions futures et contribuer au développement d'un système financier régional dynamique et innovant, la BRVM veut promouvoir la collaboration avec la fintech en mettant en place un laboratoire des technologies financières, où seront imaginés de nouveaux modèles techniques, organisationnels et managériaux pour les institutions financières et/ou seront créés des nouveaux produits et services financiers innovants et originaux.

Le présent avis vise à sélectionner des talents initiateurs de projets qui seront mis en œuvre dans le laboratoire fintech de la BRVM.

II. OBJECTIFS ET JUSTIFICATION

Avec le développement des technologies de l'information et de la fintech, les services financiers traditionnels font face à des défis importants quant à la compétitivité de leurs modèles de fonctionnement. Tout comme dans d'autres industries, on observe de plus en plus des disruptions profondes dans le monde de la finance s'appuyant sur le potentiel des technologies émergentes telles que la Blockchain, la Big Data, l'Intelligence Artificielle, etc. Aussi, les clients des services financiers sont de plus en plus orientés vers le digital, notamment les réseaux sociaux, la mobilité, l'analytics et le cloud computing (SMAC).

Ce nouveau contexte dans lequel doivent survivre les services financiers actuels se caractérise donc par trois forces perturbatrices :

- l'adoption rapide de la technologie ;
- les changements dans le comportement des clients ;
- la concurrence croissante.

La mise en place d'un « **Laboratoire des technologies numériques (dénommé *BRVM Fintech Lab*)** » est un des leviers importants pour anticiper sur les disruptions futures du système financier régional de l'UEMOA, à travers le développement de produits et services innovants et la digitalisation des services essentiels du marché financier régional.

III. PARTICIPATION

3.1. Profil des participants

Le présent appel à proposition de projets vise les personnes physiques âgées de 18 à 40 ans ou les startups établies dans la région UEMOA et qui sont porteurs de projets innovants dans la fintech ou de thèmes de recherche d'intérêt pour le marché financier régional.

Les porteurs de projets devront être des personnes passionnées par la fintech, autonomes dans le travail, disposées à l'auto-apprentissage et orientées vers l'atteinte de résultats de qualité dans des délais peu flexibles.

3.2. Avantages à participer

Le laboratoire Fintech de la BRVM offre une opportunité aux jeunes talents de concrétiser la réalisation de leurs projets. Les Projets retenus ont des chances de bénéficier d'une

subvention partielle ou du financement intégral accordée par une institution financière (potentiel bénéficiaire ou accordant un intérêt au projet) ou d'une entreprise de technologie partenaire.

Les porteurs de projets conduits dans le laboratoire Fintech ont une occasion unique de :

- se faire une très bonne connaissance pratique des métiers de la finance, notamment de la Bourse, du Dépositaire, de Trading, de la Banque, etc.
- renforcer leur visibilité et leur notoriété à travers les canaux de communication qui seront mis en place ;
- se créer des opportunités d'emplois ;
- lancer leurs startups à travers les contrats initiaux qu'ils pourraient signer avec les bénéficiaires des produits réalisés dans le BRVM Fintech Lab.

3.3. Modalités de participation

La participation au présent appel à proposition de projets est libre et ouverte à tout porteur de projet dans le domaine de la fintech établi dans la zone UEMOA.

Les candidats garantiront à la BRVM qu'ils sont libres de tout engagement auprès de toute autre structure d'accompagnement (ou qu'ils le seront au moment de la sélection) et qu'ils pourront consacrer du temps à la réalisation de leurs projets et de façon quasi-autonome.

IV. CARACTERISTIQUES DES PROJETS

Le laboratoire Fintech prendra en charge des projets innovants, réalistes et relatifs au secteur financier.

La conception des projets est laissée à la libre capacité créative du porteur de projet qui sera autonome dans la mise en œuvre. Le délai imparti pour la réalisation de chaque projet varie entre 6 et 12 mois.

Un intérêt particulier sera accordé aux projets qui apportent des solutions originales et adaptées au contexte et à l'évolution de la société et des entreprises ouest-africaines.

Les projets proposés peuvent être classés dans deux catégories :

Projets technologiques

Les projets de cette catégorie visent la réalisation d'une solution technologique en réponse à une problématique actuelle ou future dans le secteur financier. Chaque projet devra démontrer de sa capacité à exploiter les technologies, notamment disruptives, pour accélérer l'innovation et la transformation des métiers de la finance en Afrique. Il s'agit notamment de :

- la technologie blockchain ;
- l'intelligence artificielle ;
- la big data et analytics ;
- la finance sociale ;
- l'identité électronique ;
- les systèmes de paiements ;
- la cyber sécurité de nouvelle génération.

Projets de recherche

Il s'agit de conduire des études et recherches sur des thèmes d'intérêt pour le marché financier régional.

V. PROCESSUS DE SELECTION

La sélection des projets sera faite par un comité, suivant un processus en trois (03) étapes : pré-sélection, entretiens, sélection finale.

5.1. Critères de sélection

Dans le cadre du présent appel, il est attendu des propositions

- de thèmes de recherche visant à apporter des solutions pour un meilleur système financier sous régional ou
- de projets devant aboutir au développement d'un produit ou d'un service fintech nouveau apportant une importante plus-value au système financier sous régional.

La conception des projets devra intégrer au maximum l'utilisation de logiciels libres (ou assimilés) afin de réduire les coûts de réalisation et de déploiement des produits.



Les porteurs de projets sont invités à soumettre des propositions dans tous les domaines en rapport avec les technologies financières et portant sur des sujets d'intérêt, notamment (liste non exhaustive) :

- Intelligence artificielle et big data analytics dans les institutions financières, modélisation prédictive alternative et gestion des risques.
- Technologie Blockchain dans la négociation boursière, la compensation, les règlements/livraisons.
- Innovations dans les paiements : paiements peer-to-peer, crypto monnaies, portefeuilles numériques, etc.
- Prêts, actionnariat, prise de participation : financement participatif, prêt sur le marché, investissement (boursier, immobilier, etc.).
- Conseil financier digitaux tels que les robo-conseillers.
- Marketing digital.
- Modèles et produits d'assurance : partage des risques avec une couverture à l'utilisation, viabilité des pools d'assurance.

- Inclusion financière grâce à la technologie : accès aux services financiers par les populations à faible revenu en dehors du système financier traditionnel des banques et des compagnies d'assurance.
- Nouveaux défis réglementaires imposés par la désintermédiation des institutions financières traditionnelles.

Le nombre de projets est limité à deux (02) par porteur.

5.2. Pré-sélection

Tous les dossiers de candidature reçus feront l'objet d'un dépouillement et d'un examen minutieux par un comité de sélection.

A l'issue de la présélection, le comité retiendra une liste de projets pour la phase des entretiens et en informera les candidats concernés.

Selon leur nature et leur complexité, le Comité de sélection pourrait proposer la fusion de certains projets et/ou la collaboration entre eux.

5.3. Entretiens

La BRVM organisera des journées d'entretiens (pitch days) pour approfondir l'examen des projets présélectionnés. Pour chaque projet, le porteur sera invité à présenter devant un jury composé :

- des membres du comité de sélection ;
- d'un représentant de l'institution identifiée pour être le partenaire technologique du projet ;
- d'un représentant de l' (des) institution(s) identifiée(s) pour être le(s) potentiel(s) utilisateur(s) du produit du projet ;
- d'un expert choisi pour sa compétence dans le domaine.

Lors de pitch days, chaque porteur de projet disposera de 30 minutes pour présenter son projet, avec ou sans support, suivi de 30 minutes de questions-réponses avec le jury. Les supports de présentation sont autorisés mais les porteurs de projet peuvent apporter des produits, plaquettes ou autres objets illustrant leurs propos.

Le jury évaluera les projets sur une base de 100 points :

- ✓ le caractère innovant du projet, sur 35 points ;
- ✓ l'adéquation équipe - projet, sur 20 points ;
- ✓ la faisabilité et la cohérence technico-économique, sur 20 points ;
- ✓ la force de conviction, sur 10 points ;
- ✓ la clarté du propos, sur 15 points .

5.4. Sélection des Projets

Deux avenues s'offriront aux projets sélectionnés à l'issue des pitch days :

- La mise en œuvre directe dans le laboratoire de la BRVM sur une période allant de 6 à 12 mois ;
- La participation à un hackathon organisé par la BRVM et l'AfricaFinLab, avant de rejoindre, ou non, le laboratoire de la BRVM.

La réalisation des projets sélectionnés sera accompagnée par les partenaires techniques et/ou financiers du laboratoire de la BRVM.

Pour chaque projet, une convention sera signée entre la BRVM, le porteur du projet et le partenaire.

Aucun dédommagement ou indemnité ne pourra être demandé, ni par les lauréats, ni par les projets et startups non retenus.

VI. SOUTIEN ET PRIX

6.1. Modalités de Soutien

La BRVM mettra à disposition des porteurs de projets un laboratoire accessible à ses heures d'ouverture et équipé de matériels informatiques (ordinateurs portables, serveurs, stockage, etc.) et d'une connexion Internet.

Cependant, la mise en œuvre de certains projets pourrait nécessiter des ressources financières spécifiques (voyage, formations, acquisitions de logiciels, etc.). Dans ce cas, la BRVM sollicitera la subvention de ses partenaires; ce qui pourrait faire l'objet d'une clause spécifique de la convention relative au projet.

Awards

La BRVM accordera un label « Finance Innovation » aux projets qui atteindront leurs objectifs. Elle sollicitera de ses partenaires le sponsoring des prix qui seront attribués à ces projets.

Un prix spécial sera attribué à la meilleure réalisation, c'est-à-dire le projet qui aura conçu un produit de qualité, original, dans le délai imparti et avec le minimum de ressources.

VII. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra être composé comme suit :

- un formulaire de candidature dûment renseigné et signé par le porteur du projet (modèle téléchargeable sur www.brvm.org) ;
- un curriculum vitae détaillé du porteur du projet ;
- un document de présentation détaillée du projet (ainsi que du produit, du service ou de la solution qui en résultera) ;
- la liste des ressources techniques spécifiques nécessaires pour réaliser le projet et, le cas échéant, l'estimation budgétaire y relative ;
- les renseignements relatifs à l'identité du candidat ou de la startup : nom (s), prénom(s), date de naissance, adresse complète, numéro de téléphone, adresse e-mail.

Le dossier devra être envoyé par courrier électronique au plus tard le **17 Octobre 2018 à 23 heures 59 minutes** à la BRVM via l'adresse suivante :

concours@brvm.org.

Tout dossier de participation incomplet, ou dont les noms et adresses sont erronés, illisibles ou incomplets sera considéré comme irrecevable et entrainera automatiquement son rejet.

La taille de l'ensemble des pièces jointes à un courrier électronique est limitée à 5 mégaoctets (5 Mo). Pour les fichiers de grande taille, des liens Internet (qui permettent de télécharger lesdits fichiers) peuvent être précisés dans le courrier électronique et/ou dans le document de présentation détaillé. Cela est également valable pour les éventuels documents vidéos ou photos.

Toutes les pièces jointes (sauf les photos et vidéos) doivent être au format PDF.

La BRVM n'est responsable ni des fichiers corrompus ou non ouvrables ni des fichiers non-transmis ou non transmissibles. Une réponse automatique sera adressée au candidat à la réception de l'e-mail.

Pendant toute la durée des candidatures, le présent avis restera disponible en ligne sur le site: www.brvm.org ou pourra être obtenu gratuitement sur simple demande effectuée auprès des Antennes Nationales de Bourse (ANB) situées dans les huit pays de l'UEMOA.

Les courriers électroniques de candidature devront comporter dans l'objet la mention « BRVM Fintech Innovation Challenge 2018 »

Au cas où la candidature est composée de plusieurs courriers électroniques, chaque courrier devra être numéroté dans l'objet.

VIII. DROITS

8.1. Droits d'auteur

Le cas échéant, les droits d'auteur ou droits de propriété intellectuelle relatifs au produit réalisé dans le laboratoire de la BRVM sera discuté entre le porteur du projet et l'institution bénéficiaire, avant la sélection finale.

8.2. Clause limitative de responsabilité

La responsabilité de l'organisateur est strictement limitée à la délivrance du prix effectivement et valablement reçu. L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable si le concours devait être modifié, reporté ou annulé. Ces hypothèses n'engendreront aucun droit à dédommagement de quelque nature que ce soit.

Par ailleurs, en acceptant de prendre part au concours, le participant accepte que son œuvre soit publiée, soumise ou présentée comme indiquée dans le calendrier ci-dessus, sans autre notification ou compensation, sous réserve des dispositions légales applicables.

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

18, AVENUE JOSEPH ANOMA, PLATEAU, ABIDJAN

TEL. +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 84

COTE D'IVOIRE